

Les femmes à l'oeuvre : service auxiliaire féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 551

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aussi la démocratie, laquelle, d'ailleurs, dans certains pays, se conduit fort mal à notre égard. « Il n'est pas vrai, nous disaient-elles, que défense des droits humains et défense des droits de la femme coïncident: que faites-vous de pays comme la Suisse ou la France, où les femmes, malgré toutes leurs revendications, ne peuvent obtenir la garantie de ces droits humains qu'est le droit de vote? alors qu'en U. R. S. S. par exemple, que personne ne considérera comme une nation démocratique, l'égalité la plus complète entre les sexes a été introduite? » A quoi nous répondions que, si nous n'avions pas encore nos droits politiques, rien ne nous empêchait de les réclamer, que nous étions libres de penser, de croire, de dire et d'écrire ce que nous voulions à cet effet, et que celles qui ont vraiment au cœur la passion de la liberté préfèrent cette lutte dans la liberté à l'octroi, par un régime oligarchique ou dictatorial, d'un privilège qu'une décision politique ou gouvernementale quelconque peut retirer d'un jour à l'autre: voyez la paradoxale histoire de l'Union des Femmes turques après le Congrès d'Istanbul!

Ce fut une très belle discussion, une passionnante bataille d'idées à laquelle il aurait été utile qu'assistent ceux qui persistent encore et malgré tout à ne voir dans la femme qu'une poupée futile ou une matrone consciencieuse. Aux Britanniques et aux Scandinaves, qui défendirent vaillamment leur thèse — on fut toutefois un peu étonné de compter parmi elles Lady Astor, qui à la séance précédente avait justement prononcé un discours frénétiquement acclamé sur les devoirs de la femme citoyenne de sauvegarder la liberté! — s'opposèrent énergiquement, aux côtés de notre présidente internationale, la France avec Mmes Malaterre-Sellier, Cécile Brunshvieg, Marcelle Kraemer-Bach, l'Inde avec Lady Maharaj Sing, la Suisse avec Mlle Gourd et Mme Leuch — qui présentait, en l'absence de Mme Vischer-Althoff, malade, un excellent exposé réfléchi et documenté sur ce que font les femmes chez nous pour soutenir l'idéal démocratique — la Yougoslavie, dont toute la délégation marqua une magnifique unanimité, la Bulgarie, la Pologne, cette manifestation de ces pays étant tout spécialement intéressante à l'heure actuelle. Finalement, la Suède, ayant préparé, à titre conciliatoire, un nouveau texte de déclaration de principes, plus atténué que celui du Comité Exécutif, celui-ci mis au vote l'emporta à une satisfaisante majorité. On en a trouvé le texte dans notre précédent numéro.

Ce vote acquis, deux conséquences en découlaient, dont le Congrès eut à s'occuper. D'abord, l'application de cette décision de travailler pour la défense des droits humains; et Mlle Gourd, secrétaire générale, présente, au nom du Comité Exécutif, tout un programme d'action pratique, tant nationale qu'internationale, qu'adopta le Congrès, et qui s'inspire très directement sur beaucoup de points du travail accompli — ou que devrait accomplir... notre Groupement suisse, *La femme et la Démocratie*. Et en second lieu, il était devenu nécessaire de modifier les statuts de l'Alliance, notamment en ce qui concernait son but, la qualité de ses membres, etc.: tâche ardue, qui incombait à la secrétaire générale, au cours d'une séance présidée par Mme Malaterre-Sellier, l'une des vice-prési-

dentes, avec une clarté toute latine. Des modifications votées, l'une des plus importantes est certainement celle qui admet dans l'Alliance, en sus des Sociétés féministes, d'autres groupements à tendances nettement féministes et démocratiques, mais constitués sur la base professionnelle par exemple. Il y a certainement là pour notre grande Fédération internationale des possibilités d'élargissement qui pourront lui être précieuses pour poursuivre son œuvre.

E. Gb.

(La suite en 3^{me} page)

Les femmes à l'œuvre

Service auxiliaire féminin

Nos lectrices n'ont pas oublié qu'à la suite de l'appel lancé par le Conseil Fédéral en avril dernier, bon nombre de femmes s'étaient inscrites dans les services complémentaires de l'armée, afin de se rendre utiles en cas de mobilisation générale, et que, dans plusieurs cantons, cet enrôlement s'était fait avec le concours des Sociétés féminines, qui avaient fonctionné comme intermédiaires entre les organismes militaires cantonaux et les femmes. Hélas! il apparaissait à beaucoup, à ce moment-là, qu'il ne s'agissait que d'une précaution lointaine et sans doute inutile...

Il ne nous a pas été possible, durant ces dernières journées, si chargées d'émotions et de tâches supplémentaires, de savoir si ces services ont déjà fonctionné, et avec quels résultats. Nous avons seulement appris qu'à Zurich, une grande manifestation a eu lieu le 30 août, qui, en raison de l'affluence, a dû se tenir parallèlement à l'église Saint-Pierre et à la cathédrale. Y prirent la parole M^{me} Hämmerli-Schindler, l'organisatrice de ce service, M. le Conseiller d'Etat R. Briher (un de nos suffragistes de vieille roche: *Réd.*) et M^{me} Zublin-Spiller, si connue par son activité lors de la dernière guerre pour le bien du soldat.

A Genève, où les préparatifs étaient moins avancés, une Commission constituée par le « Centre de Liaison des Sociétés féminines » le printemps dernier, a immédiatement pris en main, en plein accord avec le Département militaire, la création d'un bureau de renseignements et de recrutement, qui, remarquablement organisé par M^{me} J.-M. de Morsier, présidente de cette Commission, a pu s'ouvrir dès le 4 septembre, dans les locaux aimablement mis à sa disposition par l'Ecole d'études sociales. Ce bureau centralise les inscriptions de volontaires, soit pour l'activité privée, soit pour le service complémentaire militaire, et est en relations étroites avec toutes les institutions sociales et d'utilité publique, qui, au cours des prochaines semaines, auront certainement besoin d'aides bénévoles pour toutes les activités nouvelles qui vont leur incomber. Nous ne pouvons que recommander chaudement d'aller s'inscrire à ce bureau, à toutes celles de nos lectrices qui habitent Genève, et désirent mettre leur temps et leurs forces au service de la communauté (3, route de Malagnou).

Enfin, de Lausanne, on nous communique un appel de la Fédération des Unions de Femmes, recommandant la constitution dans chaque localité d'un bureau du même ordre, et engageant les

1 Voir le Mouvement, No 549.

femmes à apporter leur concours aux postes où elles penseront pouvoir être le plus utiles.

Nous pourrions certainement donner d'autres renseignements encore dans notre prochain numéro.

P. S. — Cet article était écrit quand a été annoncée la décision du Conseil Fédéral de créer un « service de travail » obligatoire pour les femmes de 16 à 60 ans; mais comme nous pensions, vu les expériences faites, que l'organisation en sera extrêmement longue, nous ne pouvons qu'engager celles de nos lectrices qui le peuvent à faire en attendant du service volontaire.

Le code de la famille française

Promulgué par décret au beau milieu des vacances d'été, ce Code n'a pu être discuté par tous ceux — et toutes celles! — qu'il intéresse directement, et nous regrettons que la place nous manque aujourd'hui pour l'analyser en détail au profit de nos lectrices. Evidemment inspiré par une politique de natalité, ce qui lui donne immédiatement un caractère spécial, il contient de très bonnes dispositions, et d'autres beaucoup plus discutables, comme celle qui augmente le taux de l'allocation familiale en proportion du nombre des enfants: ne voit-on pas immédiatement le

Le suffrage féminin aux Chambres fédérales

C'est à la fin de la session de juin qu'est venue devant le Conseil des Etats la motion déjà acceptée en mars dernier par le Conseil National, qui charge le Conseil Fédéral de faire dans le plus bref délai possible un rapport et des propositions sur les différentes motions, pétitions et décisions concernant le vote des femmes, et qui sommeillent dans les tiroirs du Palais Fédéral depuis vingt et un ans.

danger de cette procréation intensive, si l'on nous passe cette expression! et pour la santé de la mère, et aussi pour l'avenir de la race!

D'autre part, la disposition qui stipule le versement d'une allocation à la « mère au foyer » est pas mal inquiétante au point de vue du travail féminin, et de l'exclusion de la femme de tout emploi... Nous y reviendrons prochainement.

L'interdiction des maisons de tolérance à Madagascar

Nous sommes heureuse de signaler, après le Bulletin abolitionniste, que, grâce aux démarches de l'Union féminine temporaire contre la réglementation de la prostitution, le gouverneur de Madagascar a fait fermer plusieurs maisons clandestines, et a pris un arrêté qui interdit formellement la tenue de toute maison de tolérance, de passe ou de rendez-vous, sur le territoire de l'île et des petites îles avoisinantes.

Rappelons à ce sujet que la superficie de Madagascar dépasse celle de la France, et que la population de la capitale, Tananarive, est de 60.000 habitants. C'est donc à une population importante que va s'appliquer ce nouvel arrêté... dont on voudrait bien voir la mère-patrie s'inspirer à son tour!

Comme au National, cette motion a été acceptée sans discussion aucune — ce qui ne signifie absolument pas, que l'on ne se fasse pas d'illusions! que ces messieurs sont subitement tous devenus suffragistes mais simplement qu'ils veulent bien que l'on parle une fois encore de ce sujet aux Chambres, nombre d'entre eux espérant que cela sera fini ainsi une bonne foi, et qu'un enterrement en règle en résultera.

Se trompent-ils?...



L'armoire où reposent paisiblement nos pétitions féminines

Cliché de la brochure „Die Schweizerfrau“

D'une maison de vacances, d'un théâtre, et de la langue française en Scandinavie.

Les touristes se rendent habituellement à Drottningholm en bateau à vapeur, afin de visiter ce ravissant château XVIII^e siècle, réplique de Versailles, construit par Gustave III, le « roi charmeur », au milieu d'un parc à la française que baigne le lac Mälaren. Nous y arrivons par un autre chemin. Car l'Association des employés de bureau nous a invitées, Mrs. Corbett Ashby et moi, à déjeuner dans la maison de vacances créée pour ses membres, au bord du lac.

Notre autobus a d'abord traversé tout un quartier qu'il serait intéressant de visiter en détail, celui des maisons ouvrières bâties pour et par la population travailleuse de la capitale, en collaboration avec la municipalité de Stockholm. Généralement celle-ci loue le terrain à des conditions très spécialement avantageuses, et les locataires construisent eux-mêmes les maisons, suivant un type donné, parfois avec l'aide d'une participation financière de la ville, mais toujours à la condition expresse qu'ils contribuent eux-mêmes, soit pécuniairement, soit par leur propre effort manuel, à cette construction. On retrouve bien là la mentalité nordique, qui ne veut ni aumône ni pitié, mais réclame une participation effective de ceux auxquels les pouvoirs publics viennent en aide.

C'est le même principe d'après lequel a été fondée la maison féminine de vacances qui nous accueille. L'Association des employés de bureau loue le terrain (mille couronnes par an) à la Municipalité, et a fait bâtir la maison à ses frais, ce qui lui crée la situation, un peu bizarre à mes yeux, d'être à la fois propriétaire de sa maison et locataire seulement du sol sur lequel elle s'é-

lève! C'est, au milieu d'un bois de pins, une demeure en bois, peinte en rouge comme toutes ces constructions rustiques, fermes, granges, étables, ou hangars, dont je verrai des milliers et des milliers à travers la Suède. L'endroit est charmant et paisible, le terrain descend en pente raide jusqu'au lac, dont les eaux bleues, parsemées des voiles blanches de petits bateaux de plaisance, frissonnent sous la brise; l'horizon est vaste et clair jusqu'aux collines lointaines, et une bonne odeur de résine chauffée par le soleil flotte dans l'air. L'installation est simple, plus simple que celle de maisons analogues de vacances chez nous: une salle commune, tout en sapin blanc, une cuisine et une galerie couverte au rez-de-chaussée. A l'étage, une série de petites cabines à deux couchettes superposées. Le prix de pension, de 3 cr. 50 à 4 cr. par jour, me paraît relativement élevé; il est vrai que la vie est chère en Suède, et puis, notons-le bien, il ne s'agit pas ici d'une œuvre de bienfaisance, ni d'une entreprise patronale pour le bien des employées comme l'immense maison de vacances pour les vendeuses des magasins Illum, à Skodsborg, près de Copenhague: ici, nos employées de bureau sont chez elles, et si elles disposent de ce fait de moins de ressources financières, elles ne doivent rien à personne. Ajoutons que pour celles qui trouvent le prix de pension trop cher pour leurs moyens, une heureuse combinaison permet de l'abaisser en mettant à leur disposition une petite cuisine installée dans un pavillon rustique dans un coin du bois, où elles peuvent frioter pour leur compte, réalisant ainsi une économie appréciable. Et vu le rôle que jouent les « smörbord » (tartines, hors-d'œuvre) dans la cuisine suédoise,

ce frioté ne doit pas être bien compliqué!

Par une route charmante, qui serpente à travers les pins, entre de gros blocs de granit gris fourrés de mousse et de myrtilles, — on se croirait dans un coin de nos Alpes, — nous avons atteint le parc du château. Le temps nous manque malheureusement — ah! les horaires surchargés de ces journées de féministes en tournée! — pour visiter celui-ci, mais au moins pouvons-nous voir en détail l'adorable petit théâtre qui lui est adossé, et qui fut bâti vers 1760 pour le roi de Suède. Il y aurait bien des réflexions curieuses à faire sur l'extension de l'influence française à cette époque dans les pays du Nord, — n'ai-je pas songé, en visitant le Palais royal, à Descartes chez Christine de Suède? — et pour nous, gens de langue et de culture latine, il est intéressant d'en retrouver des traces aussi visibles et aussi caractérisées. Car ce n'est point du tout un théâtre suédois que nous visitons, au bord du Mälaren, près du 60^e degré de latitude nord, mais un théâtre français du début du règne de Louis XVI, où l'on a aussi bien joué les grands classiques que la comédie italienne, Gluck et Voltaire aussi bien que Florian ou Goldoni, et tout empreint de l'atmosphère de ce délicieux XVIII^e siècle finissant, frivole et sentimental, désinvolte et sceptique, mais si passionnément épris de vérités nouvelles qu'il n'hésite pas à toucher à tout pour tout remettre en question. Si bien que, bien davantage encore que les naïves et ingénieuses machineries de mise en scène, ou les collections d'admirables gravures de comédiens célèbres, c'est ce parfum vieillot et bien connu qui me ravit à retrouver si loin, tout comme si je fouillais les tiroirs d'une chiffonnière à pieds de bronze ou-

blée dans un grenier de chez nous.

Si bien aussi que, sur le chemin du retour, je discute encore avec nos aimables hôtesses suédoises de l'influence de la culture française dans leur pays, influence qui, encore marquée ces dernières années, tend, paraît-il, à disparaître. Car, lorsque je leur raconte combien j'ai été frappée de constater, la veille au soir, lors de ma conférence prononcée en français dans une des grandes salles du parc de Skansen, à quel point le public m'avait suivie dans tous les détails de mon exposé, réagissant à mes paroles en pleine compréhension, souriant aux anecdotes, approuvant là où exactement aurait approuvé un auditoire de langue française, elles me font remarquer que c'était là non seulement un public cultivé, mais aussi un public où la toute jeune génération n'était que peu représentée, et que si celle-ci, n'étant pas déjà en vacances, avait assisté à cette séance, l'anglais de Mrs. Corbett Ashby aurait eu plus d'auditeurs que mon français... Petit coup de sonde linguistique et sociologique frappant, que confirma d'ailleurs la suite de mon séjour en Suède, durant lequel, pendant près de trois semaines, je n'ai pas dit trois mots de français, mais ai utilisé uniquement l'anglais comme langue intermédiaire de truchement!...

Une jolie solution familiale au problème domestique.

Un dîner de vingt personnes chez une de nos féministes suédoises des plus marquantes. Intérieur d'une élégance raffinée, meubles anciens, tableaux de maîtres, objets d'art, porcelaines précieuses, cuisine parfaite, bar à cocktails ingénieusement aménagé dans un vieux bahut. Et tout en sirotant